

Communiqué de Presse

4 août 2023



Résultat de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Keyrus

Levallois, le 4 août 2023 - Keyrus (ISIN FR0004029411, mnémonique ALKEY) (la « Société ») et K Eagle Investment annoncent le résultat, tel que publié par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions Keyrus initiée par la société K Eagle Investment (l'« Offre ») pour le compte du concert composé de K Eagle Investment, de Monsieur Eric Cohen, de membres du management de la Société et de BNP Paribas Développement (le « Concert Majoritaire »).

A la clôture de l'Offre¹, K Eagle Investment détient, individuellement, 12.045.144 actions et droits de vote théoriques de la Société, soit 69,71% du capital et 69,17% des droits de vote théoriques de la Société².

A la connaissance de la Société, la répartition du capital social et des droits de vote de la Société à la clôture de l'Offre est la suivante¹ :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote théoriques	% des droits de vote théoriques
Concert Majoritaire	12.329.668	71,36%	12.329.668	70,80%
Concert Minoritaire	1.925.249	11,14%	1.925.249	11,06%
Flottant	1.643.327	9,51%	1.780.060	10,22%
Auto-détention	1.379.626	7,98%	1.379.626	7,92%
Total	17.277.870	100%	17.414.603	100%

L'avis de résultat publié par l'AMF est disponible sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org).

L'ensemble des documents relatifs à l'Offre sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site internet de la Société (<https://keyrus.com/fr>). Ces documents peuvent être obtenus sans frais au siège social de Keyrus (155 rue Anatole France, 92300 Levallois-Perret).

¹ Sur la base d'un nombre total d'actions existantes de la Société s'élevant à 17.277.870, et d'un nombre total de droits de vote théoriques s'élevant à 17.414.603.

² Compte tenu de la cession par Madame Valérie Frankiel de 45.000 actions de la Société. Conformément aux termes de l'avenant au protocole d'investissement conclu le 17 juillet 2023, il est rappelé que Monsieur Jean-François Bonnechère, Holding KeyTrust, Monsieur Nicolas Camerman, et Severs & Associés Holding se sont respectivement engagés à apporter en nature à l'initiateur au plus tard le 30 septembre 2023, 77.024, 100.000, 7.500 et 100.000 actions de la Société.

À PROPOS DE KEYRUS

Acteur international du conseil et des technologies, **Keyrus** a pour mission de donner du sens aux données, en révélant toute leur portée, notamment sous un angle humain.

Parce que ce ne sont pas tant les données elles-mêmes qui importent, mais les opportunités que nous pouvons développer en les apprivoisant vraiment, nous nous efforçons constamment de comprendre les objectifs que nos clients souhaitent atteindre. Nous explorons et mesurons les comportements, nous les comprenons et les traduisons en un résultat concret. Nous donnons un sens aux réalités que les données portent afin d'aider nos clients à prendre des décisions plus efficaces.

Les données, qu'elles soient grandes, petites, humaines, complexes, historiques ou prospectives, n'ont de sens que lorsqu'elles sont utilisées pour développer les expériences, affiner la compréhension du quotidien et prendre les meilleures décisions.

Notre proposition de valeur est fondée sur cinq grands groupes de services, chacun comprenant des offres multiples :

- . **Automatisation et intelligence artificielle**
- . **Expérience numérique centrée sur l'humain**
- . **Mise en œuvre des données et des analyses**
- . **Cloud et sécurité**
- . **Transformation et innovation**

S'appuyant sur l'expérience cumulée de plus de 3 500 collaborateurs et présent dans 26 pays sur 4 continents, **Keyrus** est l'un des principaux experts internationaux en matière de données, de conseil et de technologie.

Keyrus est coté sur Euronext Growth Paris.

(ALKEY - Code ISIN: FR0004029411 – Reuters: KEYR.PA – Bloomberg: ALKEY:FP)

Plus d'informations sur : www.keyrus.fr

AVERTISSEMENT

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquiescer des titres. L'Offre ne sera réalisée que conformément à la documentation d'offre qui contiendra les termes et conditions complets de l'Offre. La documentation d'offre sera soumise à l'examen de l'AMF et l'Offre ne sera ouverte qu'après obtention de la décision de conformité de l'AMF. Toute décision relative à l'Offre doit se fonder exclusivement sur l'information contenue dans la documentation d'offre.

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer.

Keyrus décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.